

Direction

NANCY, le 26/08/2024

Affaire suivie par :
Frédéric SCHWALM
Proviseur
Tél : 03 83 36 77 89
Fax : 03 83 36 85 30
Mél : ce.0540039@ac-nancy-metz.fr

Le Proviseur

à

16, Rue Pierre FOURIER
54000 NANCY

Mesdames, Messieurs les Parents des élèves des
classes de Seconde et de Première STMG

Objet : séance de sensibilisation au harcèlement / pHARe

Références :

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de LOI n° 2022-299 du 2 mars 2022 visant à combattre le harcèlement scolaire et de la mise en place du programme pHARe depuis septembre 2023 au sein du Lycée International Jeanne d'ARC, je vous informe qu'un programme de sensibilisation au harcèlement scolaire est mis en œuvre à cette rentrée scolaire conformément à la réglementation.

Cette sensibilisation, à destination des élèves entrant dans l'Établissement prioritairement, se déroulera en trois étapes :

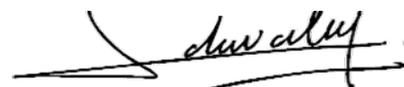
- **Sensibilisation au harcèlement lors des réunions plénières de rentrée** à destination des élèves et des Parents de Seconde,
- **Séance de sensibilisation à destination des élèves des classes de Seconde et de Première STMG** le mercredi 11 septembre 2024 de 10 heures à 12 heures. Cette séance sera animée par les Professeurs Principaux.
- **Mise en place d'un dispositif *Ambassadeurs contre le Harcèlement*** : formation d'élèves référents, mise en place de groupes d'échange et interventions des Ambassadeurs en classe.

La participation des élèves à cette demi-journée est obligatoire sur les horaires indiqués, que ces derniers aient ou non un cours prévu à leur emploi du temps sur ce créneau.

Madame la Proviseur-Adjointe est chargée de l'organisation pratique de cette matinée. Elle diffusera une note aux élèves concernés reprenant les modalités pratiques (salles, horaires, etc.).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Proviseur



Frédéric SCHWALM